

Des élections complémentaires à Vaudeurs le 3 et le 10 septembre 2023

Publié le 09/06/2023 à 16h41



La commune de Vaudeurs compte un peu moins de 500 habitants. Photo d'illustration © RICHARD Olivier

La démission du maire de Vaudeurs, le 1er juin, oblige à l'organisation d'élections complémentaires, début septembre 2023. Trois sièges sont à pourvoir.

Les électeurs de la commune de Vaudeurs, dans le nord de l'Yonne, seront amenés à voter le dimanche 3 septembre, et éventuellement le dimanche 10 septembre, pour compléter le conseil municipal. Depuis le 1er juin, trois sièges sont vacants. Cette réalité fait suite à la démission d'André Milot, de son poste de maire et de conseiller municipal, qui s'ajoute à deux sièges de conseillers municipaux qui étaient déjà à pourvoir sur les onze élus locaux.

A lire aussi : [Le maire de Vaudeurs, André Milot, a dit au revoir à ses administrés](#)

Le scrutin sera ouvert de 8 à 18 heures. Pour le premier tour, les candidatures seront reçues en sous-préfecture de Sens, le mercredi 16 août et le jeudi 17 août. En cas de second tour, elles seront reçues le lundi 4 septembre et le mardi 5 septembre.

Événement - Foulées roses de l'Yonne : en courant... ✕

La rédaction

VAUDEURS POLITIQUE

A LIRE SUR L'YONNE
